

**VH**

www.viragehumain.fr

# MACRON, LE PRESIDENT DE RICHES, ATTAQUE LE SYSTEME DE RETRAITE !

Depuis 25 ans,  
la droite libérale  
et la gauche caviar  
dégrade le régime de retraite

- ✓ **Durée d'activité allongée,**
- ✓ **Age de départ à la retraite repoussé,**
- ✓ **Réduction du montant des pensions.**



## Macron le Président des riches est défrisé...

Car la France dépasse encore largement les autres pays européens pour le montant des retraites (*avec un taux de remplacement de 74% contre 63% pour l'OCDE*) et la durée du temps passé à la retraite (*5 ans de plus que dans les autres pays de l'OCDE*).

## La « Macronie » veut liquider tout ce qui a été acquis au profit de la finance et de la compétitivité.

Alerte à tous les salariés, et particulièrement, à tous les jeunes !  
Ils veulent passer d'un système solidaire et universel à un système ultralibéral favorisant la retraite par points et les fonds de pension !

**FAVORISER  
LE SYSTEME PAR  
POINT  
ET LES FONDS DE  
PENSION**



- Allonger la durée de cotisation de manière illimitée,**
- Calcul sur toute la carrière,**
- Fin de l'âge légal de départ en retraite,**
- Baisser les pensions,**
- Instauration d'un système par point,**
- Suppression des droits, dont la durée d'assurance pour enfants...**

## Avec Macron

- ✓ Le montant de la retraite du régime général ne serait plus calculé sur les 25 meilleures années (*10 meilleures années avant la ré-forme Balladur de 1993*), mais sur toute la vie professionnelle prenant en compte les « moins bonnes » années (*petits boulots, temps partiels imposés, etc.*) qui ne comptent aujourd'hui que pour la durée de cotisation.
- ✓ Il fait sauter le principe d'âge légal de départ à la retraite commun à tous (*62 ans actuellement pour une carrière complète*), il instaure surtout le choix que chacun travaille jusqu'à l'épuisement pour une retraite minable
- ✓ Un montant de pension non garanti, car plus de garantie du niveau des pensions puisque tout dépend de la valeur du point qui sera fixée par le gouvernement en fonction des possibilités budgétaires.
- ✓ « Il n'y aura plus de points gratuits » ce qui va amplifier les inégalités de salaires et de carrière puisque les périodes de maladie, chômage, maternité... ne peuvent pas être comptabilisées.
- ✓ Adieu le principe de solidarité et tant pis pour le salarié qui n'aura pas suffisamment abondé son compte....
- ✓ Supprimer la pension de réversion comme élément de retraite pour la remplacer par une aide aux retraités très pauvres ainsi que pour la majoration des pensions pour les parents de trois enfants et plus.
- ✓ Fini les 8 trimestres supplémentaires par enfant (*4 trimestres au titre de la maternité ou de l'adoption ; 4 trimestres au titre de l'éducation de l'enfant*) celle-ci avait pour but de compenser forfaitairement les inégalités de carrière et de salaire entre les hommes et les femmes.

**FAIRE PAYER LES SALAIRES POUR ENGRAISSER LES PATRONS  
ET LES FONDS DE PENSION !**

## QUELS ENJEUX ??

- ✓ L'ARGENT DES CAISSES DE RETRAITE ?
- ✓ BAISSER LES PENSIONS ?
- ✓ FAIRE CAPITALISER ?
- ✓ FAVORISER LES PLUS RICHES ?
- ✓ RETARDER LES DEPARTS ?

**60 ANS**  
À TAUX PLEIN  
**J'Y TIENS !**

Le gouvernement ne cache pas son intention de mettre la main sur ces réserves pour, en contrepartie, alléger les cotisations des employeurs et combler le déficit de l'Etat.

Il s'agit d'encourageant le recours à des produits financiers dans les entreprises pour pallier la « baisse des pensions » programmé politiquement par le Medef et La « Macronie » et retarder ainsi les départs en retraite.

## UN PROJET POLITIQUE ET LIBERALE INEGALITAIRE...

Le projet de Macron sur les retraites poursuit le même but que les ordonnances contre le droit du travail : liquider les droits collectifs, individualiser les « parcours ».

Les acquis obtenus par la lutte sont menacés d'être supprimés au nom de la responsabilité de chacun pour construire son parcours.

Au 1er janvier 2019, les patrons, outre les avantages fiscaux déjà engrangés, vont bénéficier d'une baisse de la cotisation patronale maladie qui passera, pour les salaires inférieurs à 2,5 SMIC, de 13% à 7% soit une diminution de 46%.

A QUI VA  
POFITER  
LA CASSE  
DU REGIME  
DES  
RETRAITES...



- ❖ Aux plus fortunés exonérés de solidarité,
- ❖ Au patronat et aux actionnaires,
- ❖ Aux marchés financiers dont les fonds de pensions deviennent des acteurs incontournables et essentiels...



## REVENDIQUONS ENSEMBLE UN SYSTEME PLUS JUSTE ET PLUS EGALITAIRE BASEE SUR LA SOLIDARITE GENERATIONNELLE...

- ✚ Retrait du projet Macron / Delevoye,
- ✚ Retraite basée sur la répartition et sur les fondamentaux de la sécurité sociale,
- ✚ Retraite à 60 ans,
- ✚ Pensions calculées sur la base des 10 meilleures années et/ou 75% du dernier salaire brut,
- ✚ Pensions indexées sur l'évolution des salaires...

